

L'accompagnement vers le répit

MSA



Présentation

■ I. Le service d'Action Sanitaire et Social

- Présentation du service
- Présentation de ses missions au sein de la MSA

■ II. Présentation du dispositif : Accompagnement vers le répit

- Contexte
- Bilan année 2017
- La continuité du dispositif

Le service d'action sanitaire et social (ASS)

L'Action Sanitaire et Sociale

■ Dans le cadre de son guichet unique, la politique d'action sanitaire et sociale de la MSA s'inscrit dans :

- une approche globale de l'accompagnement social « inter branches »,
- une culture de la proximité,
- un sens de l'innovation,
- une maîtrise des méthodologies du développement social, de l'ingénierie sociale et de l'essaimage en réseau.

Les équipes d'ASS

- ▶ 3,4 millions d'adhérents ont accès à l'action sanitaire et sociale
- ▶ Aujourd'hui, la MSA compte 850 travailleurs sociaux
- ▶ Les équipes sont composées d'assistants de service social, de conseillers en économie social et familiale (CESF), de chargés de missions et d'agents de développement social local

Missions de l'Action Sanitaire et Sociale

- ▲ L'objectif est de permettre à ses populations de mieux vivre sur les territoires ruraux grâce à une offre sanitaire et sociale complète.
- ▲ Les équipes de travailleurs sociaux interviennent auprès de la population agricole et en milieu rural sur trois niveaux :
 - Des interventions individuelles auprès des assurés affiliés au régime agricole
 - Des interventions collectives
 - Des démarches de développement social local

Missions de l'Action Sanitaire et Sociale

■ Les interventions individuelles :

- Les travailleurs sociaux informent ses adhérents et les accompagnent dans la réalisation de démarches administratives pour l'ouverture de droits aux prestations légales
- Ils orientent vers les partenaires locaux afin de répondre au mieux aux difficultés repérées de la personne rencontrée
- Ils effectuent des demandes d'accès aux prestations extra-légales dans le cadre du schéma d'action sociale de leur MSA locale, par un accompagnement global des personnes rencontrées et en difficultés.

Missions de l'Action Sanitaire et Sociale

■ Les interventions collectives :

- Elles sont conduites par les équipes de travailleurs sociaux au bénéfice d'un groupe de ressortissants, sur un territoire ou au sein d'une institution.
- Elles sont complémentaires à l'accompagnement individuel.
- Elles sont propices aux interactions.
- Elles s'illustrent par un accompagnement d'un groupe rencontrant des difficultés sur des problématiques similaires.

Missions de l'Action Sanitaire et Sociale

- ▶ Le développement social local (DSL) :
- ▶ Mené par les équipes d'action sanitaire et sociale, cette méthodologie permet d'apporter des réponses élaborées collectivement (élaboration avec les partenaires territoriaux et le public cible) à des problèmes individuels et/ou collectifs.
- ▶ Le DSL a pour objectif :,
 - de promulguer la santé et le bien-être des personnes,
 - de contribuer au développement des services dans les territoires,
 - de favoriser l'animation de l'échelon local,
 - de mener la conduite de projets en s'appuyant sur le réseau mutualiste MSA et les partenaires locaux

Le Contexte

- ▶ Depuis plusieurs années, un nombre croissant d'exploitants agricoles subissent des crises successives à la fois structurelles et conjoncturelles se traduisant par :
 - une dégradation de leur situation financière dont des situations de surendettement,
 - des situations de stress, de détresse sociale et psychologique
 - Un accroissement de l'isolement
- ▶ Par son expérience, la MSA détecte et de l'accompagne les publics fragiles.
- ▶ La MSA été identifiée par le gouvernement, dans le cadre du pacte de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles, comme l'interlocuteur privilégié pour coordonner un programme d'aide au remplacement des agriculteurs en situation d'épuisement professionnel en collaboration avec tous les acteurs du secteur agricole (services de remplacement , services des chambres de l'agriculture, banques, assurances , associations etc.)

Le Contexte

- ▲ Fin 2016, le Gouvernement allouait à la MSA une enveloppe de **4 millions d'euros** pour mettre en place l'aide au répit
- ▲ Cet octroie s'illustre via une aide au remplacement pour les exploitants agricoles en situation d'épuisement professionnel

Bilan de l'année 2017

- ▶ **3560 exploitants agricoles** ont pu bénéficier de **28390 jours de remplacements**, pour un montant total de **4 469 562.28€** d'aide au remplacement
- ▶ le nombre de jours moyen de remplacement octroyés aux exploitants agricoles en situation d'épuisement professionnel est de 8 jours

Le rôle de l'ASS : Modalités de repérage

■ Plusieurs outils de mesure ont été utilisés :

- *Le Maslach Burnout Inventory (MBI)* est le questionnaire scientifiquement validé le plus utilisé aujourd'hui. Le MBI peut servir à repérer, au niveau collectif, les phénomènes de dégradation du rapport subjectif au travail et permettre ainsi de revenir sur les difficultés auxquelles se heurtent les travailleurs dans leur milieu professionnel. Cette échelle de mesure est à utiliser en complément des données de vécu du travail et de santé collectées par ailleurs.
- *le RUD (Risque Urgence Dangersité)*: Cet outil d'évaluation est déjà utilisé par les équipes ASS formées dans le cadre des cellules pluridisciplinaires de prévention du suicide.

■ L'accès à ce dispositif a fait suite à une évaluation des travailleurs sociaux pour 34 MSA. Les travailleurs sociaux se sont appuyés sur la grille d'évaluation Maslach à 60% et du RUD à 31.43%

Le rôle de l'ASS : Modalités de repérage

- ▶ L'action se décline sur le plan opérationnel par :
 - une évaluation sociale par un travailleur social de la MSA ;
 - la proposition d'un accompagnement vers le « répit ».
- ▶ Cette proposition est co-construite par le travailleur social MSA et l'adhérent

Le rôle de l'ASS : l'accès au dispositif

- ▲ Les exploitants agricoles ont contacté directement les services ASS MSA à 56.67%
- ▲ 12.55% des remplacements effectués ont fait suite à une interpellation d'un partenaire.
- ▲ Les services de remplacements ont alerté à 10.67% des aides octroyées

Typologie des bénéficiaires

- ▶ 69.5% des bénéficiaires sont des hommes.
- ▶ 74% sont âgés entre 41 et 60 ans.
- ▶ 41-60 ans est également la tranche d'âge la plus représentée dans les cellules de risques psycho-sociaux et c'est également sur cette tranche d'âge que l'on constate le plus fort taux de décès par suicide (enquête Santé Publique France).

Typologie des bénéficiaires

- ▶ Les bénéficiaires relèvent majoritairement des branches professionnelles suivantes :
 - lait (39.9%),
 - viande (26.99%),
 - polyculture (12%).

L'accompagnement individuel vers le répit

- ▶ Des freins ont également été relevés et qui concerne essentiellement la difficulté pour certains exploitants de faire confiance et d'acquiescer un « lâcher prise » suffisant pour accepter qu'une personne étrangère à l'exploitation puisse intervenir pour les remplacer.
- ▶ Prévention primaire : l'ASS amène vers l'accès aux soins

L'accompagnement individuel vers le répit

- La totalité des exploitants a été accompagné par les services d'action sanitaire et sociale :
 - Un accompagnement pour un départ en vacances ou un temps de loisir individuels (familial ou avec les proches de l'exploitant) : 31,9%
 - des actions « santé » : repos à domicile, accès aux soins (pour eux-mêmes ou leurs enfants- incluant les visites à l'hôpital en cas de maladie grave) : 28,12%
- De plus 142 exploitants ont été accompagnés dans des démarches de réorientation professionnelle.

L'accompagnement collectif vers le répit

- Des actions collectives ont également été proposées par les services ASS de la MSA :
 - Départs en séjour-vacance en groupe : 49,07%
 - Groupes de paroles,
 - Ateliers d'estime de soi,
 - Sophrologie,
 - Avenir en soi, coup de pouce connexion.

MSA : Guichet Unique

- ▶ Les bénéficiaires ont également être orientés vers des dispositifs portés par d'autres services MSA afin de compléter la réponse au besoin.
 - l'ensemble des actions décrites dans le cadre du Pass'Agri,
 - les dispositifs portés par le service SST, tel que « Et si on parlait travail ? », les aménagements des postes de travail, les évaluations de fonctionnement des entreprises et des exploitations, ...

Les impacts

■ Impacts positifs pour 91.7% des bénéficiaires sur le quotidien et la santé de l'exploitant agricole :

- **la vie familiale** : renforcement des liens familiaux et impacts positif sur la parentalité,
- **la vie professionnelle** : prise de recul des exploitants avec une réflexion à l'organisation du travail, à faciliter la prise de décision et à se remobiliser. Une majorité d'exploitants sont dorénavant ouverts à déléguer certaines tâches, voir à embaucher des salariés
- **les liens sociaux** : permet de rompre l'isolement, ont effectué de nouvelles rencontres lors de temps organisés par la MSA, se sont mobilisés pour une participation à la vie des territoires via des réunions locales, des inscriptions au sein d'associations ou des sorties scolaires,
- **l'équilibre de la vie et la perception du bien-être de l'exploitant** : globalement, les exploitants ont exprimé un mieux-être suite à ces moments de répit qui s'illustre essentiellement par une prise de conscience de la nécessité des temps de repos, de penser à soi, et de l'importance de la préservation de la santé.

L'accompagnement vers le répit 2018

- La reconduction du dispositif s'appuie sur les objectifs suivants :
 - **Consolider l'accompagnement des exploitants qui ont déjà bénéficié d'une aide au répit en 2017 et dont la situation n'est pas encore stabilisée.**
 - Soutenir des **non-salariés « primo demandeurs »**, soit à titre « curatif » s'ils correspondent au syndrome d'épuisement professionnel, soit à titre préventif pour ceux qui, du fait de leur organisation de travail, pourraient évoluer vers ce syndrome.
 - **Prendre en compte la situation des salariés de la production, le cas échéant aussi de la transformation (coopératives) en situation d'épuisement professionnel et qui évoluent dans des secteurs d'activité exposés aux crises agricoles.**

Je vous remercie pour votre attention